



Nîmes, le lundi 19 octobre 2015

**Réorganisation des Services des Immatriculations  
de la Préfecture du Gard et de la Sous-Préfecture d'Alès**

**À compter du 2 novembre 2015 :  
un accueil sur rendez-vous uniquement**

Comme l'ont déjà fait de nombreuses préfectures, l'accueil des usagers des services des immatriculations des véhicules de la Préfecture du Gard et de la Sous-Préfecture d'Alès se réorganise et évolue vers un accueil personnalisé.

A partir du **lundi 2 novembre 2015**, les usagers souhaitant déposer un dossier de demande de certificat d'immatriculation seront désormais accueillis **uniquement sur rendez-vous** à l'une des adresses suivantes :

<p><b>Préfecture du Gard</b>  <b>Service d'immatriculation des véhicules</b>                  2, rue guillemette                  30045 NIMES Cédex</p> <p><b>aux guichets d'accueil dédiés</b>  <b>du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 35</b></p>	<p><b>Sous-Préfecture d'Alès</b>  <b>Service d'immatriculation des véhicules</b>                  boulevard Louis Blanc                  30107 ALES Cédex</p> <p><b>aux guichets d'accueil dédiés</b>  <b>du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00</b></p>
--	--

**Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous sur le site de la préfecture du Gard :**

[www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr)

Les dossiers complets peuvent également être adressés par courrier ou déposés à l'accueil central de la préfecture ou de la sous-préfecture.

Vous pouvez également remettre votre dossier à la mairie de votre lieu de résidence (**sauf** pour les communes de la Communauté d'Agglomération de Nîmes-Métropole et pour la ville d'Alès).

Nous vous rappelons que vous pouvez faire vos démarches de changement d'adresse en ligne, sans vous déplacer, sur le site : [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr)

Dans le cadre d'un changement de propriétaire, vous pouvez effectuer la démarche chez un professionnel habilité dont la liste figure sur le site :

[www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)  
 rubrique « où immatriculer votre véhicule? »